

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de l'Administration Générale  
Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques  
13835

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET**

**OBJET : Convention de partenariat type liée au Smart food challenge en Provence.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée au contrôle de gestion et aux systèmes d'information et des services numériques, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le développement des usages numériques innovants relève des domaines de compétence du Département.

Afin d'identifier des solutions numériques nouvelles et d'en faire bénéficier le territoire, la collectivité propose en 2019 de lancer un challenge à des startup autour de la problématique suivante : quelle alimentation responsable, locale et durable pour demain ? Cette thématique s'impose dans le cadre de MPG2019, année de la gastronomie en Provence.

Le choix de ce thème répond notamment à des enjeux de valorisation des producteurs et des productions de qualité de ce territoire, de transmission de bonnes pratiques d'alimentation au bénéfice de la santé publique, de structuration de filières en circuit court.

Ainsi, ce challenge aura pour objectif d'identifier des solutions innovantes pour répondre aux questions suivantes :

- Comment faciliter l'accès des consommateurs aux producteurs locaux ?
- Comment réduire le gaspillage alimentaire dans une logique de circuit court et d'adéquation entre offre et demande ?
- Quelles solutions pour accompagner les producteurs dans l'évolution de leurs pratiques avec le double objectif d'optimiser leurs charges et de limiter leur impact sur l'environnement ?

Le Smart food challenge en Provence se déroulera d'avril à septembre 2019.

La mise en œuvre de ce projet nécessite l'implication d'acteurs extérieurs afin d'attirer les startup par la mise à disposition de mentoring à un haut niveau d'expertise avec des spécialistes dans des domaines d'intervention variés : acteurs de l'innovation, expertise branche agricole, industrie agroalimentaire, distribution, business development (finances, business model, communication, commercialisation,...).

Le présent rapport a pour objet de présenter la convention de partenariat type contractualisant l'implication de partenaires aux côtés du Département dans l'organisation du challenge.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL